

Dépêche AFP – Agence France Presse – 19 janvier 2014

social-société-manifestation-avortement-religion,2ELEAD

Plusieurs milliers d'anti-IVG manifestent à Paris (entre 16.000 et 40.000 selon les sources)



PARIS, 19 jan 2014 (AFP) - Plusieurs milliers d'opposants à l'avortement (16.000 selon la police, 40.000 selon les organisateurs) ont défilé dimanche à Paris pour dénoncer la "banalisation totale" de l'IVG portée, selon eux, par un projet de loi débattu à partir de lundi par les députés. Les organisateurs de cette "Marche pour la vie" affirment avoir battu cette année un "record". A l'exception de 2013, où elle avait rejoint la Manif pour tous, la marche est organisée chaque année depuis 2005 par une

quinzaine d'associations autour de la date anniversaire de la loi Veil de 1975, qui a légalisé l'interruption volontaire de grossesse en France. En 2012, la manifestation avait réuni près de 7.000 personnes selon la police, 30.000 selon les organisateurs. A la veille de l'examen du projet de loi pour l'égalité hommes-femmes, où figurent plusieurs dispositions sur l'IVG, les manifestants, souvent venus en famille, ont marché de la place Denfert-Rochereau aux Invalides, aux cris de "Oui à la vie" ou encore "Viva Espana". Leur marche a mis à l'honneur l'Espagne, où le gouvernement a présenté en décembre un projet supprimant quasiment l'avortement. Plusieurs parlementaires de la droite espagnole avaient fait le déplacement. Au mégaphone, l'orateur a "remercié l'Espagne pour l'exemple qu'ils nous donnent". "Faudra-t-il aller en Espagne pour le garder ?", interrogeaient des pancartes. Pour saluer cette évolution "avant-gardiste", de nombreux participants étaient vêtus de rouge et jaune, les couleurs du drapeau espagnol. Ils avaient reçu le soutien du pape François, qui les a invités à "maintenir vive leur attention pour ce sujet si important", samedi moins d'une semaine avant la visite au Vatican (le 24) du président François Hollande. Dans le cortège figuraient plusieurs personnalités religieuses, dont l'archevêque de Lyon, Philippe Barbarin. En tête, une grande banderole rouge et or revendiquait le droit d'être "Libre d'être contre l'IVG" et une autre "Avec Hollande, avorte et tais-toi". "Cette année, c'est très particulier", estime Cécile Edel, porte-parole du collectif qui réclame la suppression des deux amendements socialistes sur l'IVG introduits dans le projet de loi de la ministre du Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem. Le premier vise à sanctionner les entraves à l'accès aux lieux d'information sur l'IVG. L'autre supprime l'idée de la nécessaire "situation de détresse" de la femme pour pouvoir recourir à l'IVG. Cette suppression revient à "une banalisation totale de l'avortement et une dénégation du droit à la vie inscrit dans le code civil", selon Mme Edel. "Cela va développer encore plus les avortements eugénistes", s'est alarmé Jean-Marie Le Méné, président de la fondation Jérôme Lejeune. Avec l'extension du délit d'entrave à l'IVG, "on ne pourra plus être contre l'avortement (...) sur notre site SOS femmes enceintes, nous serons obligés de donner des informations sur l'avortement", affirme en outre Mme Edel. Le projet de loi "qualifie d'+entrave+ le fait d'empêcher physiquement l'accès des femmes à des lieux d'information sur l'IVG", précise-t-on au ministère.

shu/jg/phc